

Bruxelles, le 8 novembre 1923.

Mon cher Collègue,

Notre bibliothèque ne possède pas l'ouvrage de Prosper Claeyss "Les expositions d'art à Gand, 1792-1892" et recevrait bien volontiers l'exemplaire que vous nous annoncez, car le répertoire malheureusement incomplet des Salons de Bruxelles et de la province est beaucoup consulté ici, notamment pour la confection des notices de la Biographie Nationale. Quant au livre du consciencieux professeur que fut Mathieu Van Brée, nous le trouvons ainsi que votre lettre sur le bureau de M. Fierens-Gevaert, actuellement en voyage en Italie et qui sans doute se proposait de vous remercier lui-même: nous plaçons donc le volume dans nos rayons. Et permettez-moi de vous répondre au sujet du peintre Verhulst: les 2 portraits du prince d'Orange dont vous dénoncez avec sévérité le caractère "officiel" figureront hélas! dans l'arrangement nouveau des galeries modernes. Tandis que le portrait de Godecharle est accroché ici, au Musée Ancien, dans la salle de la Bibliothèque, où j'espère que vous viendrez le voir l'un de ces jours prochains: sans être d'un éclatant mérite, il intéresse au moins la monographie que nous attendons du grand sculpteur. Je vous montrerai en même temps au mur de mon bureau un petit tableau de Verhulst signé et daté "Bruxelles 1916". Ce document curieux a été donné au Musée

en 1919 par la marquise d'Aoust, en souvenir de l'hospitalité
qu'avait reçue à Bruxelles sa collection de tableaux amenée
par les Allemands du château de St Léger à Croisilles (Pas de
Calais). En voici la photographie pour vos archives de famille.
N'y aurait-il pas lieu de publier quelques renseignements inédits
et illustrés sur l'artiste, votre aïeul ? En attendant votre
visite, je vous prie de croire, mon cher Collègue, à l'assurance de
mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur H. MAHY,

Bibliothécaire de la Société royale d'archéologie
au Musée de la Porte de Hal,

T. V.

SOCIÉTÉ ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BRUXELLES

SOUS LE PATRONAGE DE S. M. LE ROI

ET LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE S. A. R. M^{re} LE DUC DE BRABANT



N^o

Bruxelles, le 23 *juin* 1923

ANNEXE :

Monsieur Fiorenz-Gevaert, conservateur en chef
des Musées royaux des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Monsieur Van N., suivant l'avis de l'ultra-conservateur que je suis,
sauvegarder que détruire - pour minime que puisse paraître son
importance - n'importe quel document ayant trait à l'histoire de
notre art national.

C'est uniquement mû par cette opinion (parfaitement susceptible
d'être taxée d'exagération) que je me permets de vous adresser, pour
la bibliothèque de travail des Musées, le présent ^{exemplaire} ^{d'un} ouvrage (auteur
Van Brée) ignoré de tous, ou peu s'en faut.

Après de ce vieux maître, depuis si longtemps négligé, permettez
moi de vous toucher deux mots d'un de ses ^{confins} contemporains (Ch. Tiersin)

Verhulst. De celui-ci (mon aïeul maternel) le Musée Moderne
expose (à titre purement historique, j'aime à croire) deux portraits
"officiels", dans la pire acception du mot. Mais on prétend à tort
ou à raison - que, de Verhulst également, les réserves des Musées
détenaient un bon portrait du sculpteur (Godtschaal, œuvre
rien supérieure (je le crois sans peine) aux navrantes images des princes
Guillaume et Frédéric d'Orange-Fassau.

Tou demeurant, à en juger par les tableaux en ma possession,
mon défunt "bon-papa" ne faisait pas si mal que ça,
quand

quand il pouvait travailler selon son tempérament.
En vous priant de pardonner à mon bavardage, je prends la liberté,
Monsieur le Conservateur en chef, de vous présenter l'assurance
de mes sentiments les meilleurs.

J. Mahy, bibliothécaire

10 décembre

19

Madame la Marquise,

J'ai l'honneur de vous remercier très vivement du don que vous avez fait au Musée d'un petit tableau de Verhulst, représentant deux person-
nages à table.

Ce tableau présente un intérêt documentaire incontestable, ayant été peint à Bruxelles en 1810 et constitue un souvenir du séjour prolongé dans nos galeries des œuvres d'art de votre collection épargnée par la guerre.

Veuillez agréer, Madame la Marquise, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

Madame la Marquise d'Aoust,
3 Boulevard Delessart
PARIS.



3 BOULEVARD DELESSERT

Monsieur le Conservateur

Je vous remercie de votre lettre, et de la très-aimable hospitalité que vous avez bien voulu donner jusqu'ici à ceux de mes tableaux qui ont été sauvés du désastre.

Je ne veux pas néanmoins abuser plus longtemps de votre complaisance, et

Je prends mes dispositions pour faire
renvoyer à Paris ces œuvres d'art. — 

J'espère que, dans le courant de
la semaine prochaine, un emballer muni
de mon autorisation, se présentera pour
enlever la collection.

Recevez, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués

Marguise d'Arrest

13-12-19

3 Br^o Delessert / 16^e arr^t / Paris - 1-20

Monsieur le Conservateur en Chef,

En vous remerciant à nouveau
de votre aimable hospitalité
pour ma Collection dans vos
musées, je viens vous donner
décharge des tableaux suivants
que j'ai cédés à Monsieur
Bautier :

- 1^o Une Grande nature morte de
David de Heem

2^o Ecob. 1^{re} La Dame à l'albun
de musique

3^o Un portrait de dame N. Maïs

4^o Vue du Dan à Amsterdam de Monniers

5^o Paysage mythol. de Bremberg

Beuzé, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués

Requise d'Annot

13 janvier

80

CABINET DU CONSERVATEUR EN CHEF.

Madame,

Plusieurs amateurs sont venus examiner vos tableaux et déjà, dans le public, l'on commence à parler de ces ventes qui sont favorisées, dit-on, par l'intervention des Musées. Il est à craindre que cela ne nous cause des ennuis sérieux. Au reste, nous devons, en vue de nouveaux arrangements de nos collections, pouvoir disposer du local où vos tableaux se trouvent actuellement exposés. Dès lors, je me vois obligé, à mon regret, de ne plus autoriser de nouvelles visites et de faire mettre vos tableaux en piles. Vous m'obligeriez si vous vouliez bien m'indiquer au plus tôt le nom du dépositaire à qui vous aurez donné vos instructions et nous les faire enlever de nos locaux.

Veuillez bien agréer, Madame, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame la Marquise d'Acoust,
5 Boulevard Delessert,
PARIS.



Monsieur le Conservateur en Chef

Ce n'est qu'aujourd'hui 19, à 20 heures que je reçois votre lettre du 13, dont le contenu me surprend un peu.

Ainsi que je vous l'avais écrit dernièrement j'étais dans l'intention de faire revenir ma collection à Paris lorsque j'ai cru comprendre que le Musée avait des vues sur La Pierre mais qu'il fallait attendre 9.9. jours pour être fixé. J'ai donc que j'aurais été particulièrement heureux que ce tableau fût acquis par la Direction des Beaux arts, de façon qu'il prît place au milieu de vos admirables chefs d'œuvre du Musée de Bruxelles. Cependant je pensais que, si cela ne pouvait pas s'arranger, il était préférable de faire tout l'entre-

en même temps à Paris, et je ne doutais pas que Vous m'accorderiez
pour conserver le dépôt des autres tableaux le même délai que
celui que Vous me demandiez pour votre réponse...
Je suis désolée d'avoir mal interprété votre pensée et
je suis tout à fait au regret de Vous avoir causé de l'inquiétude.
Si la vente de 9.9. Tableaux n'avait des inconvénients que je ne prévoyais
pas, me trouvant dans des conditions exceptionnelles, par suite de la
destruction totale de toutes nos propriétés!

Dans ces conditions je vais prendre des dispositions pour faire
enlever le tout, mais Vous comprendrez qu'il m'est impossible de
jour au lendemain, de Vous indiquer un dépositaire. J'ai donc écrit
à votre bonne obligeance pour m'accorder un petit délai pour établir
des correspondances, et je m'engage à Vous écrire à nouveau
sans tarder.

Prenez, Monsieur le Conservateur en chef, avec mes
remerciements, l'expression de mes sentiments distingués
Marquise d'Abouville

MUSEE ROYAL
DES
BEAUX ARTS DE BELGIQUE.

Bruxelles, le 26 janvier 1920

CABINET DU CONSERVATEUR EN CHEF.

Madame la Marquise,

Le Comité des accroissements pour la peinture ancienne - composé de MM. CH.L. CARDON, président de la Commission directrice du Musée Royal, VERLANT, directeur général des Beaux-Arts et G. HULIN DE Loo, professeur à l'Université de Gand - a émis lors de sa réunion du jeudi 22 courant un avis favorable à l'acquisition de votre tableau, la Vierge et l'Enfant, attribué à Bellegambe, pour les collections de l'Etat.

D'accord avec lui, je vous transmets donc une proposition d'achat au prix de 50.000 francs. Nous ne doutons pas que vous prendrez en sérieuse considération cette offre émanée des dirigeants responsables du Musée de Bruxelles. L'oeuvre leur apparaît hautement désirable au point de vue de l'histoire de l'art national; mais les ressources de la Belgique sont bien atteintes, vous le savez; notre pays ne peut consacrer au développement de son patrimoine artistique que des crédits insuffisants. Au cours de leur délibération, ces messieurs ont souligné le fait que votre haute situation sociale et les sentiments de bienveillance dont vous êtes animée à l'égard du Musée

À Madame la Marquise d'Aoust,
3 Boulevard Delessert
PARIS.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 15 janvier, 1917

DOSSIER N° 5852

Monsieur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de 600 frs non compris les intérêts qui seront dûs au moment du remboursement à Mr BOLLE Emile, capitaine commandant pensionné chaussée de St Irond à Hasselt à valoir sur sa pension des mois d'octobre, novembre et décembre 1916

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata de titre qui nous été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

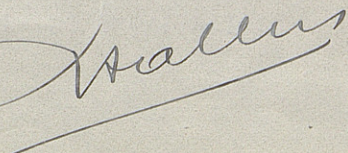
Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur
avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

La Coop d'Avances et de Prêts
Le Gérant

Monsieur l'Intendant militaire
service de l'ordonnancement
Bruxelles



Ci-joint
que nous vous p
signature.
Agréez, M
avec nos remer
distinguée.

Monsieur l'In
service d

qui a garanti la sécurité de vos collections pendant une année, vous
permettaient de consentir à un léger sacrifice dans la réalisation de
ce tableau important. Vous aurez à coeur sans doute de faire bénéficier
le Musée de Bruxelles d'une priorité vis à vis des marchands interna-
tionaux; le public belge vous en sera reconnaissant, et la provenance
de l'oeuvre cédée dans ces conditions, indiquée dans nos divers
organes de publicité, constituera à la fois un souvenir de la période
troublée que nous avons traversée et un témoignage de la sympathie
des grands amateurs français du Nord pour l'asile temporaire de leurs
trésors.

Veuillez agréer, Madame la Marquise, l'assurance de mes
sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 11 avril 1917

DOSSIER N° 5852

Monsieur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de 1100 frs non compris les intérêts qui seront dûs au moment du remboursement. à Mr Emile BOLLE, capitaine commandant pensionné à Hasselt, 10 chaussée de St Trond, à valoir : 600 frs sur sarpén-i sion pour janvier février et mars 1917 - et exceptionnellement 500 frs sur arriérés en vue de couvrir des frais de déménagement.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata d titre qui nous été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, M on sieur, avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

S^{te} Coop. d'Avances et de Prêts
Le Gérant-Adjoint,

Monsieur l'Intendant militaire
chef du service de l'ordonnancement
Bruxelles

3 M^{rs} Desbort (N^e) Paris

Monsieur le Conservateur

Je vous prie de vouloir bien
recevoir décharge pour les
tableaux suivants, que vous avez
bien voulu hospitaliser

Jusqu'ici :

1 et 2 portraits de Ma^{rs} ^{cités} au baron
Descamps

3 Van der Voël La Toire

4 de Bloot Le roi voit ^{cités}
à Monsieur Joly

} - Thomas Hyck : L'alchimiste.
Cédé à Monsieur le Comte de Beudon.

Brest, Monsieur, avec

mes remerciements, l'expression
de mes sentiments distingués

Marquise d'Arout

Janvier 1920



3 BOULEVARD DELESSERT

Monsieur le Conservateur en Chef,

Malgré le très-vif désir que j'aurais eu à voir figurer ma Madone au milieu de vos chefs d'œuvre, il m'est impossible d'accepter l'offre de 50.000^{fr} que vous voulez bien me faire.

Où hélas ! les ressources de la Belgique sont fort atteintes, les miennes, vous le savez, le sont encore plus, et ma situation m'obligeant en ce moment à des dépenses supérieures à mes revenus, je

Ne puis me permettre de faire au Musée un
cadeau en désaccord avec mes moyens actuels,
quels que soient les sentiments renaissants que
je lui garde, ainsi qu'à ses aimables conservateurs
près desquels j'ai toujours trouvé appui et
bienveillance !

Croyez donc Monsieur le Conservateur en Chef,
à mon très-sincère regret, et ~~avec~~ avec
mes remerciements, l'expression de mes
sentiments distingués

M^{se} d'Houss
L. 28. 1. 20

6 février

0

Madame la Marquise,

J'ai pris connaissance avec regret de votre réponse quant à l'offre formulée par le Comité des Accroissements pour "La Vierge et l'Enfant" de Bellegambe. Nous ne voulons pas la considérer comme définitive. C'est pourquoi, animé du désir d'aboutir, j'ai provoqué une nouvelle réunion du Comité des Accroissements appuyé cette fois par l'unanimité de la Commission directrice et administrative du Musée Royal des Beaux-Arts. Après un examen approfondi du panneau et de la correspondance échangée avec vous à son sujet, les membres de cette assemblée ont exprimé l'intention, en un suprême effort, de consacrer à l'achat une somme de 75.000 francs; proposition formelle et définitive. Croyez bien que c'est la limite extrême des possibilités budgétaires. Je n'ai pas besoin de répéter nos arguments : il est de toute évidence que la Belgique est un pays appauvri par tant de sacrifices et peu à même de sauvegarder ou développer son patrimoine artistique. Le sentiment des collectionneurs français du Nord, qui nous ont été l'occasion de responsabilités acceptées d'un coeur léger doit comprendre la situation

Marquise d'Aoust,
2, Boulevard Delessert
PARIS.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 20 Avril 1915

DOSSIER N° 1358

Messieurs

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de 4000 francs à Monsieur Henri Deprez, 62 rue Piret Pauchet à Namur, sur le bon de réquisition modèle N° II de 8000 francs, du II Août 1914. Ce bon est en notre possession.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata du titre qui nous a été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

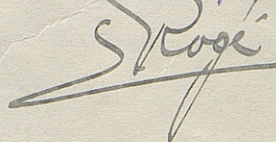
Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Messieurs, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Sté Coop. d'Avances et de Prêts

Le Gérant,



Ministère de la Guerre

Bureau des Réquisitions

BRUXELLES

particulière qui nous est faite à cet égard. Je craindrais d'être maladroit en insistant encore sur la continuité du service rendu; je me borne donc à vous dire le chagrin des amis dévoués de nos trésors d'art de se voir préférer des marchands étrangers à qui le change permet d'attirer hors de notre pays les souvenirs du passé. Leur intervention n'a pu se produire qu'à raison de la lenteur inévitable d'un mécanisme administratif qui n'empêcha jamais pourtant le Musée de Bruxelles de croître en beauté et en importance. Le Musée Royal vous offre des conditions sérieuses; s'il paie rarement le prix des marchands, c'est qu'il y a ici une considération plus haute : l'intérêt public. Les amateurs traitant directement avec lui furent toujours sensibles à ce qu'une oeuvre accueillie dans les galeries de l'Etat profite à tous !

Monsieur Bautier m'a aidé à pousser le débat au point où nous en sommes; nous n'ignorons pas les difficultés où vous vous trouvez au lendemain de si cruelles épreuves; soyez assurée de notre personnel appui en ce qui concerne vos collections gardées à Bruxelles.

Escomptant votre bienveillante acceptation, je vous prie de croire, Madame la Marquise, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 13 Avril 1915

DOSSIER N° 1357

Messieurs

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de 75 francs à Monsieur Joseph Lenoble, à La Plante lez Namur, sur le bon de réquisition modèle N° 10 du 12 août 1914, de 145 francs. Ce bon est en notre possession.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata du titre qui nous a été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

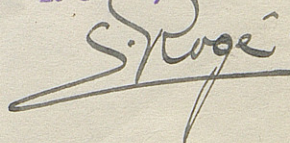
Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Messieurs, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

S^{te} Coop. d'Avances et de Prêts

Le Gérant,



Ministère de la Guerre

Bureau des Réquisitions

BRUXELLES

3 Bd Desebbert, (16^e) Paris. — Le lundi 9. 2. 40

Monsieur le Conservateur en Chef,

Je viens de recevoir votre proposition
au sujet du Trinitif et certes qu'il me
est si agréable qu'elle soit pour moi votre lettre
est si aimable et fait vibrer chez moi tant de
cordes sensibles que je serais bien tenté de faire
du sentiment et de vous dire que j'accepte...

Mais, je vais vous expliquer la chose, si vous
me le permettez: J'attends toujours une
réponse de M^{lle} la Prothschild, au sujet de

La vente du restant de la Collection. S'il
se décide à l'achat pour la somme que je lui
demande (325.000) ^{avec} sans marchandage, je consens
volontiers à un sacrifice sur la Vierge pour
vous être agréable d'abord et pour me donner
la joie à moi-même de la revoir. Mais sans
avoir une réponse favorable de M^r de Rothschild
je ne puis me défaire de la Vierge dans des conditions
semblables. Voilà Monsieur très franchement ce qui
m'empêche de vous dire oui dès aujourd'hui. — Je
soutiens donc vivement que M^r Rothschild accepte les
conditions ci-dessus et dans ce cas je vous promets le Primif
à 75.000 pour le Musée. —
Veuilly recevoir. Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués
Marquis d'Aoust

18 février

0

Madame la Marquise,

La section d'Art Ancien de la Commission directrice et administrative du Musée Royal des Beaux-Arts s'est réunie avant-hier; elle me prie de vous demander réponse formelle quant à l'offre de 75.000 francs (argent belge) qu'elle m'avait chargé de vous transmettre pour votre tableau de la Ste Famille attribué à Bellegambe. Des crédits ayant été réservés à cet effet depuis quelque temps, il est nécessaire d'être fixé, afin de savoir s'il faut envisager une autre affectation de cette somme considérable. Nous le regretterions vivement, et tous les amis du Musée de Bruxelles avec nous; c'est pourquoi le Comité d'Accroissement vous serait reconnaissant d'une prompte décision; nous espérons que vous aurez égard aux arguments que nous avons fait valoir. D'autre part, la Commission estime ne plus pouvoir continuer d'assumer les frais dispendieux d'entretien et de gardiennat du reste de votre collection; nous vous engageons donc à désigner un dépositaire et de lui confier à bref délai un mandat régulier nous permettant de recevoir dé-

Marquise d'Aoust,
3 Boulevard Delessert
PARIS.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 26 janvier 1916

DOSSIER N° 50

Monsieur l'Intendant

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance nouvelle de Fr. 175.- (non compris les intérêts qui seront dus au moment du remboursement) à Monsieur Louis CARRE, médecin militaire, à Ixelles, à valoir sur son traitement du mois de janvier 1916.

Nous vous serions obligés de ~~ne pas délivrer de~~
~~duplicate d---~~ ~~titres---~~ ~~qui nous---~~ ~~été remis en gage et de---~~
vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

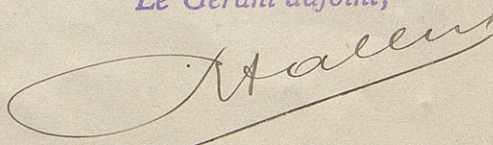
Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur l'Intendant, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

A Monsieur l'Intendant Militaire
Chef du service de l'Ordonnancement

BRUXELLES

S^{ie} Coop^{re} d'AVANCES & de PRÊTS
Le Gérant adjoint,



26 janvier 1916

DE PRE

charge desdits tableaux. Nous nous sommes vus forcés de refuser l'accès de cette salle. Il est malheureusement impossible aux représentants de l'Etat d'entrer dans la voie que vous suggérez vis-à-vis des marchands de la place. Nous ne saurions exercer la moindre pression sur Mr Rothschild; que ce soit lui ou un autre qui négocie la reprise de votre collection, voulez-vous avoir l'obligeance de correspondre directement avec eux.

En formant le voeu de voir entrer votre beau tableau dans nos galeries, je vous prie d'agréer, Madame la Marquise, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 25 octobre 1916

DOSSIER N° 50

Monsieur l'Intendant,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance nouvelle de Fr. 175.- (non compris les intérêts qui seront dus au moment du remboursement) à Mr. Louis CARRE, médecin militaire en non activité, à Bruxelles, à valoir sur son traitement du mois d'octobre 1916.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de -
duplicata d' - titre - qui nous - - - été remis en gage et
de vouloir considérer la présente, comme valant opposition
à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de
cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir
des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de
sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception,
que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre
signature.

Agréé, Monsieur l'Intendant,
avec nos remerciements, l'expression de notre considération
distinguée.

A Monsieur l'Intendant Militaire
Chef du service de l'Ordonnancement

BRUXELLES.

St. Coop. d'Avances et de Prêts
Le Gérant adjoint

Malen

3 B^{is} Dessert, 10^e Paris - 21-2-20

Monsieur le Conservateur,

Les termes de votre lettre
me prouvent que je me suis
bien mal expliquée dans
ma dernière réponse. Vous
me dites qu'il est malheureusement
impossible aux représentants de
l'Etat d'entrer dans la voie
que vous "suggérez" vis-à-vis.

des marchands de la place. Nous ne
saurions exercer la moindre pression
sur M^r. Rothschild, que ce soit lui
ou un autre qui négocie la
reprise de votre collection, Veuillez
correspondre directement avec lui.

Adieu, Monsieur, permettez-moi
de vous exprimer ma surprise!

Je vous ai simplement
mis au courant d'une situation,
et je ne vous ai pas
demandé, en quoi que ce
soit d'intervenir.

Evidemment, je regrette

infiniment
d'être obligée de faire un
transport de tableaux, de
désigner un dépositaire... etc
au moment où peut-être
j'aurais pu m'en éviter. ce
pourrait ennuier (J'en ai déjà
plus que ma part!) De
plus, je vous montrais
ma confiance, en vous
témoignant mon désir
de satisfaire le Musée,
tout en cherchant à ne
pas faire de trop grands
sacrifices. C'était vous
parler très franchement,

ainsi que je vous le disais,
et je pensais que vous apprécieriez
mon intention d'avantager
le Musée.

Enfin, pour récompenser
la Commission directrice du Musée
Royal des frais dispendieux
d'entretien et de gardiennat
dont vous me parlez, Monsieur,
et pour reconnaître la bonne
hospitalité reçue jusqu'à ce
jour, je lui cède le tableau
au prix de 75000 frs (argent belge)
que je vous prie de vouloir bien faire
verser sur la Banque Degrange à Châteaumeau.
Je vous serai reconnaissant, Monsieur,
le Conservateur, de faire

Remarque à la Commission
que j'espère, de cette façon,
m'acquitter envers elle, dans
une certaine mesure, puisque
je pouvais obtenir de
M^{re} Van der Hoop 100.000 fr
de la Vierge. - J'aime
à penser qu'elle appréciera
ce procédé, et qu'elle
oubliera, ainsi que
vous-même, l'embaras

Si involontaire, hélas! que
de tristes circonstances
m'ont fait vous causer.

Recevez, Monsieur
le Conservateur en
Chef, l'expression
de mes sentiments distingués

Marguerite d'Aoust.

Au sujet des autres.

tableaux, je vais écrire
à M^r Gouttier, pour
connaître les conditions
dans lesquelles je puis les
déposer chez lui, afin
de ne pas vous
encombrer plus longtemps.

d' a

enfoncé 15. 220

25 février 0

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité des Accroissements d'Art Ancien et la Section d'Art Ancien de la Commission directrice et Administrative ont émis un vote favorable à l'acquisition d'un tableau attribué à Jean Bellegambe, la "Sainte Famille", cédé par Madame la Marquise d'Acoust à Paris au prix de 75.000 francs. Cet important panneau fait partie d'une collection du Nord de la France réfugiée au Musée de Bruxelles en novembre 1918; il ornait auparavant le château de St Léger, près Croisilles, d'où les Allemands l'amenèrent à Valenciennes. Il fut décrit et reproduit à cette occasion dans le catalogue du dépôt d'objets d'Art du Nord de la France (Geborgene Kunstwerke aus dem besetzten Nord Frankreich) Ausstellung im Museum zu Valenciennes 1918) sous le N° 191, avec la dénomination injustifiée selon nous de : Adrien Isenbrant. Ce tableau offre de curieuses analogies avec le triptyque Malvagua du Musée de Palerme, généralement considéré comme une oeuvre de Jean Gossart dit Mabuse. Avec plusieurs membres du Comité des Accroissements, nous y voyons plutôt la main de Jean Bellegambe, le peintre de Douai dont nous avons eu l'occasion d'étudier ici la principale production, le retable d'Anchin, (Eglise Notre-Dame, Douai).

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts
3 rue Beyaert.
BRUXELLES.

t. s. v. p.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

notre

SIÈGE SOCIAL :

RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 7 Avril 1915

DOSSIER N° 1018

Monsieur l'Intendant

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de Frcs: 3285.13 au personnel attaché à l'hôpital militaire de Namur, à valoir sur son traitement arriéré.

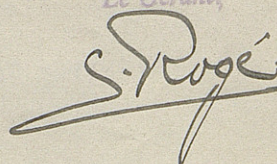
Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de ~~duplicate d---~~ titre --- qui nous --- été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur l'Intendant, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

S^{te} Coop. d'Avances et de Prêts
Le Gérant,



A Monsieur l'Intendant Militaire
chef du service de l'Ordonnancement

BRUXELLES

Le présent tableau constituera un appoint considérable à
notre Galerie des Primitifs et nous espérons, Monsieur le Ministre, que
vous voudrez bien en approuver l'entrée au Musée.

Le Conservateur en chef,

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 13 juillet 1915

DOSSIER N°

8856 1018

Monsieur l'Intendant

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de 2320 francs (non compris les intérêts qui seront dûs au moment du remboursement) aux ouvriers civils militarisés de l'arsenal de la citadelle de Namur, à valoir sur salaires arriérés.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de --- duplicata d --- titre --- qui nous --- été remis en gage et de --- vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

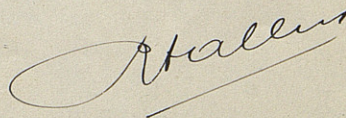
Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur l'Intendant, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

S^{te} Coop^{ve} d'AVANCES & de PRÊTS
Le Gérant adjoint,

A Monsieur l'Intendant Militaire
chef du service de l'Ordonnancement

BRUXELLES



expédié le 25-2-20

25 février

0

Madame la Marquise,

J'ai pris connaissance avec grand plaisir de votre décision et m'empresse de la communiquer aux membres du Comité d'Accroissement et de la Section d'Art Ancien. Nous vous remercions d'avoir bien voulu consentir à céder à l'Etat Belge le tableau de la "Sainte Famille" attribué à Bellegambe, pour la somme de 75.000 francs; nous soumettons cette acquisition à l'approbation de Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.- Le Musée de Bruxelles s'enrichit ainsi d'un panneau fort intéressant de l'Ecole des Anciens Pays-Bas, en même temps que son placement dans notre Salle des Primitifs constituera un souvenir de la période tragique où les collections du Nord de la France trouvèrent un abri dans nos galeries.

Recevez, Madame la Marquise, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A la Marquise d'Aoust,
3 Boulevard Delessert,
PARIS XVIIe

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :

RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14

BRUXELLES

BRUXELLES, LE 5 juin 1916.

DOSSIER N° 1018

Monsieur l'Intendant militaire,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance nouvelle de fr. 2828.27 (non compris les intérêts qui seront dus au moment du remboursement) au Service de l'Intendance à Namur, sur le mois de mai 1916 des traitements et salaires dus au Personnel de ce service, suivant deux états certifiés exacts.

Nous vous serions obligés de ~~ne pas délivrer de~~
~~duplicate de~~ ~~titre~~ ~~qui nous~~ ~~été remis en gage et de~~
vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

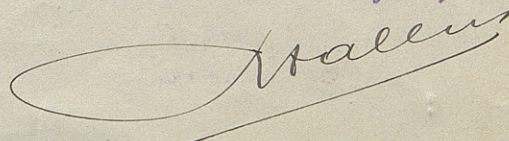
Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur l'Intendant militaire,
avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

A Monsieur l'Intendant militaire

Chef du service de l'Ordonnancement.

S^{te} Coop^{re} d'AVANCES & de PRÊTS
Le Gérant adjoint,



MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 32.737.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 17 mars 1910.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 25 février dernier, n°
3572, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise l'acqui-
sition d'un tableau attribué à Jean Bellegambe, la " Sainte Famille "
offert en vente au Musée par Madame la Marquise d'Aoust, au prix
de 75.000 francs.

Le Ministre,

Le ministre

A Monsieur le Conservateur en Chef du musée royal des Beaux-Arts
de Belgique - BRUXELLES.

6 mai 1920

Madame

Nous avons l'honneur de soumettre à votre signature les pièces dont le Ministère a autorisé la liquidation.

Elles ont été rédigées de telle façon que le paiement pourra en être effectué directement chez votre agent change ainsi que vous en avez exprimé le désir à M.F. Bautier.

Veillez agréer, Madame mes hommages les plus respectueux.

N.B. les pièces devront toutes être renvoyées à mon nom, 9 rue du Musée à Bruxelles

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

14, MONTAGNE DE L'ORATOIRE, BRUXELLES

Prière à Monsieur le Bourgmestre de

Vriendelijk verzoek aan den Heer Burgemeester van

*de vouloir bien nous faire parvenir des renseignements en ce qui concerne la
ons over den hierna aangeduiden persoon te willen inlichten, ten einde ons in staat te stellen
personne désignée ci-après, à l'effet de nous permettre de statuer au sujet
eene beslissing te kunnen treffen in zake eene leeningsaanvraag van de belanghebbende in
d'une demande de prêt introduite par l'intéressée, sur
mindering op van haren echtgenoot.
de son mari.*

Nom, prénoms et adresse :

Naam, voornamen en adres :

Ressources, secours, prêts, etc. :

Geldmiddelen, onderstand, leeningen, enz. :

Conduite et moralité :

Gedrag en zedelijkheid :

Nombre d'enfants :

Aantal kinderen :

A , le 191
te , den

Le Bourgmestre,

De Burgemeester,

N. B. == La Société Coopérative s'engage à considérer ces renseignements

De Samenwerkende Maatschappij neemt de verbintenis aan deze inlichtingen als

*comme strictement confidentiels et à n'en faire que l'usage le plus
hoogst vertrouwelijk te beschouwen en ze slechts op de meest geheimhoudende wijze te*

discret.

benuttigen.

Bruxelles, le 191

Brussel, den

Jesousignée déclare qu'il m'est dû par l'administration des
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture la somme de cinq mille
francs pour solde de compte du prix de cession d'un tableau " Sainte
Famille" attribué à Pellegambe et cédé par moi à l'Etat Belge par
contrat intervenu le 31 décembre 1919 .La somme de 5.000 frs est à
prélever sur les crédits du Budget de 1920.

Bruxelles le 5 mai 1920.

Ne pas d'oublier

Approuvé:

Pr le Conservateur en chef.
/ le Conservateur adjoint

Le

Brantier

Je soussignée déclare qu'il m'est dû par l'administration
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture la somme de septant
mille francs en premier paiement d'une somme de 75.000 frs due
pour cession d'un tableau attribué à l'école de la "Sainte Famille"
Ce paiement résulte du contrat intervenu entre l'Etat Belge et
moi à la date du 31 décembre 1919

Bruxelles le 31 décembre 1919.

M^{re} d'Host

Approuvé:

Pr le Conservateur en chef.
~~Pr~~ le Conservateur adjoint

Le

O. Baudouin

10 mai

0

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous soumettre pour approbation le contrat réglant la cession d'une "Sainte famille" attribuée à Bellegambe et dont vous avez autorisé l'acquisition par votre lettre du 17 mars de n° 321737.

Je joins à la présente aux fins de liquidation les déclarations de paiement en vue de la liquidation du prix d'achat du tableau.

Pour le Conservateur en chef.

Le Conservateur-adjoint.

B

A Monsieur le Ministre
des Sciences et des Arts, Bruxelles.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

14, MONTAGNE DE L'ORATOIRE, BRUXELLES

Prière à Monsieur le Bourgmestre de

Vriendelijk verzoek aan den Heer Burgemeester van

*de vouloir bien nous faire parvenir des renseignements en ce qui concerne la
ons over den hierna aangeduiden persoon te willen inlichten, ten einde ons in staat te stellen
personne désignée ci-après, à l'effet de nous permettre de statuer au sujet
eene beslissing te kunnen treffen in zake eene leeningsaanvraag van de belanghebbende in
d'une demande de prêt introduite par l'intéressée, sur
mindering op van haren echtgenoot.
de son mari.*

Nom, prénoms et adresse :

Naam, voornamen en adres :

Ressources, secours, prêts, etc. :

Geldmiddelen, onderstand, leeningen, enz. :

Conduite et moralité :

Gedrag en zedelijkheid :

Nombre d'enfants :

Aantal kinderen :

A , le 191
te , den

*Le Bourgmestre,
De Burgemeester,*

N. B. -- La Société Coopérative s'engage à considérer ces renseignements

*De Samenwerkende Maatschappij neemt de verbintenis aan deze inlichtingen als
comme strictement confidentiels et à n'en faire que l'usage le plus
hoogst vertrouwelijk te beschouwen en ze slechts op de meest geheimhoudende wijze te
discret.
benuttigen.*

Bruxelles, le 191
Brussel, den

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX - ARTS

1^{re} Section

N^o 32737

2 ANNEXE 2

Bruxelles
~~Namur~~, le 26 mai 1920.

Transmis à M. le Conservateur
en Chef du Musée royal des Beaux-Arts,
le contrat ci-joint, approuvé par M. le
Ministre, afin de le soumettre aux
formalités de l'enregistrement.

univ. les documents
enregistrés à la Bibliothèque
le 31-5-20

Le Directeur Général,

A M

E. Wal

ce 1.6.20.

Mon cher Demeter

Si j'ins des Contrats qui sont
venus échouer chez moi.

Très dévoué

Rechnungsg.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

CONTRAT

Entre Monsieur Ch. L. Candon....., président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et M la Marquise d'Acoust,....., domiciliée à
chez Mr Degrange, agent de change à Châtelineau, N° d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

M La Marquise d'Acoust déclare céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de septante cinq mille francs belges un tableau "Sainte Famille"
attribué à Bellegambe. Septante mille francs seront imputés sur
le crédit du budget de 1919 et cinq mille francs sur le crédit du
budget de 1920.

Le paiement de ces sommes sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 31 décembre 1919.

Le Cédant,

M^{re} d'Acoust

Le Président
de la Commission Directrice,

APPROUVÉ :
Le Ministre,

(s) C L Candon

(s) J. Gillis

Remarque : Tableau cédé le 1er mai 1920
val 802 f 77 aux 10 parties
Le Reven
(A. Meunier)

2 juin 1920

Monsieur le Directeur général

Comme suite à votre communication du 26 mai dr n°32737
j'ai l'honneur de vous renvoyer dûment enregistré le contrat
ci-joint réglant la cession du tableau acquis à Madame la Mar-
quise d'Aoust.

Le Conservateur en chef.

pl

A Monsieur Verlant
Directeur général des Beaux-Arts, Bruxelles.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

14, MONTAGNE DE L'ORATOIRE, BRUXELLES

Prière à Monsieur le Bourgmestre de

Vriendelijk verzoek aan den Heer Burgemeester van

de vouloir bien nous faire parvenir des renseignements en ce qui concerne la
ons over den hierna aangeduiden persoon te willen inlichten, ten einde ons in staat te stellen
personne désignée ci-après, à l'effet de nous permettre de statuer au sujet
eene beslissing te kunnen treffen in zake eene leeningsaanvraag van de belanghebbende in
d'une demande de prêt introduite par l'intéressée, sur
mindering op *van haren echtgenoot.*
de son mari.

Nom, prénoms et adresse :

Naam, voornamen en adres :

Ressources, secours, prêts, etc. :

Geldmiddelen, onderstand, leeningen, enz. :

Conduite et moralité :

Gedrag en zedelijkheid :

Nombre d'enfants :

Aantal kinderen :

A , *le* 191
de , *den*

Le Bourgmestre,
De Burgemeester,

N. B. -- La Société Coopérative s'engage à considérer ces renseignements
De Samenwerkende Maatschappij neemt de verbintenis aan deze inlichtingen als

comme strictement confidentiels et à n'en taire que l'usage le plus
hoogst vertrouwelijk te beschouwen en ze slechts op de meest geheimhoudende wijze te

discret.
benuttigen.

Bruxelles, le 191
Brussel, den

Joseph DENYS
Cadres - bois - Sculptés

BRUXELLES

FACTURE

Bruxelles le 21 août 1920

Musée Royal de peinture et sculpture Doi^t
Bruxelles à

Joseph Denys. R. de l'ordre Benoit 1^{er}.

pour vente et livraison de ce qui suit, payable

21 août 1920

1 Cadre en bois sculpté et doré
Renaissance pour tableau de l'école de l'époque de

550 00

Total

550 00

Certifie sincère la somme de cinq
cents cinquante francs.

Denys

Approuvé :
Pr le Conservateur en chef.

Le Conservateur-adjoint.

Maurice

5332
25 août 1920

Marquise d'Acoust
Urgent.

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire liquider au profit de l'intéressé le montant de la déclaration ci-jointe en double exemplaire du chef de fournisseur d'un cadre en bois sculpté destiné au tableau acquis de la Marquise d'Acoust : Sainte famille attribué à Belle-gambe.

Pr le Conservateur en chef.

Le Conservateur-adjoint.

OR

A Monsieur le Ministre
des Sciences et des Arts, Bruxelles.

Jehan Bellegambe

Lrv. 4/60

Birger. (d'après Friedländer, XII pp. 33 et suiv. N°
in Douai vers 1470, mort vers 1534 (ou tout cas avant 1540).

Bibl. Friedländer, p. 179 n° 133.

Provenance: Collection de la marquise d'Hocut, Château
de St Leger. Figure à l'Exposition de Valenciennes 1918 (n°
1918) comme A. Isenbrandt.

Restaurations de la Verger et enfants achetés à
la Haye d'Amont

Les Buis, qui pour aller à la messe à 10 $\frac{1}{2}$ h
après m'être entenu avec le curé, pour la
restaurations (marquage faite, retourner celle-ci,
et représenter. vingt à la semaine) pour 100 francs.
En la fin de 185 pour finir la verger. Le
lien n'est pas terminé au plus tard. L'année prochaine
de façon à pouvoir en acheter le tout. Meurt
mieux de la route. Il n'y a pas parvenu. Des
pas et il.

4/8. R. L.

que nous avons consenti une avance nouvelle de Fr. 280.-
(non compris les intérêts qui seront dus au moment du rembourse-
ment) aux ouvriers civils des services de la Pyrotechnie à
Anvers, à valoir sur traitements de juillet et août 1916.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de -
duplicata de - titre - qui nous - - - été remis en gage et -
de vouloir considérer la présente, comme valant opposition
à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de
cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir
des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de
sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception,
que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre
signature.

Agréez, Messieurs,
avec nos remerciements, l'expression de notre considération
distinguée.

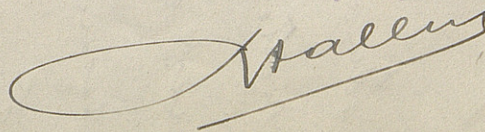
S^{ts} Coop^{rs} d'AVANCES & de PRÊTS

Le Gérant adjoint,

Au Ministère de la Guerre

à

BRUXELLES.



Tableaux anciens
et
Modernes

Objets d'Art

Rentoilage · Transposition
Parquetage et Restauration

ENCADREMENTS
en tous genres et tous styles

TÉLÉPHONE BRUXELLES 6799

2 et 4, Rue de Ligne

Bruxelles, le 7 Août 1920.

J. Bueso,

EXPERT

Messieurs les Président et Membres de
la Commission des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
de Belgique à Bruxelles

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-dessous le devis relatif à la restauration du tableau de Madame la Marquise d'Aoust, représentant La Sainte Fomille, peint sur bois, refaire le joint, fixer la couleur soulevée, mastiquer et peindre.

Le travail dont je garantis la parfaite exécution, reviendra au prix convenu de : Cent francs.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Trésorier

Bellegambe - 4160 Document versé à la loi n° 4160
Verbrust - 4160 bis 8 mars 1933 Gomecy